

Chez Saunier Duval, les salaires grimpent

Chez le fabricant de chaudières et de pompes à chaleur, où les employés ont obtenu, en avril et en septembre, des augmentations de salaire qui frôlent les 6 %.

Face à l'inflation, ça négocie parfois durement pour espérer décrocher une augmentation de salaire. À Saunier Duval, « c'est assez exceptionnel », se félicite Franck Mariot, délégué syndical FO. On a obtenu deux augmentations et la dernière a été assez simple à négocier ».

Face aux tensions actuelles du marché du travail, ce coup de pouce pourrait faciliter les embauches. Le spécialiste de la chaudière qui voit son activité boostée par la fabrication de pompes à chaleur aérothermiques, fait partie du groupe allemand Vaillant (1), et recrute à tour de bras. Une centaine de personnes par an.

À la rentrée, nouvelle discussion

« On a négocié une première fois en avril. Et on avait obtenu, alors, une revalorisation générale de 2,6 %, plus 0,4 % d'augmentation individuelle pour tous les ouvriers et les encadrants de production. » Les cadres ont bénéficié, quant à eux, d'une augmentation individuelle de 3 %. À la fin de ces discussions, FO, la CFDT et la direction se sont accordés sur une clause de revoyure, tout le monde promettant de se remettre autour de la table en octobre.

« Mais finalement, on a avancé les discussions au mois de septembre, avec l'augmentation galopante des prix », explique le délégué de Force



Saunier Duval a annoncé, au printemps, vouloir recruter 130 personnes par an.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouvrière... Fin août, l'Insee relevait un taux d'inflation de 5,6 %.

Lors du second round, c'est un bonus de 3 % pour tous qui a été voté. Auquel, il faut ajouter une prime Macron, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, devenue prime de partage de la valeur, d'un montant de 250 €. Prime exonérée de tout prélevement social ou fiscal. « Finalement, cela nous permet de suivre l'inflation. » En juin, Saunier Duval comp-

taît 650 salariés.

Situation exceptionnelle

Si toutes les entreprises n'ont pas allongé la paye, le fabricant de chaudières n'est pas le seul. « Dans la métallurgie, elles sont mêmes nombreuses à avoir négocié des augmentations autour de 3 %. »

Pour Alain Allaire, le président de l'organisation patronale des métaux, IUMM, il faut en effet « répon-

dre à cette situation exceptionnelle. De nombreuses entreprises vont avancer les négociations annuelles pour tenir compte du contexte ».

Marylise COURAUD.

Saunier-Duval, c'est 3,3 milliards de chiffre d'affaires en 2022, 16 000 salariés, huit usines en Europe, une en Chine.